

Vos contacts

IFRB PAYS DE LA LOIRE

Stéphanie Truchon 02 40 20 36 66
Nathalie Milsent 06 70 73 40 15
Laurence Le Dréau 02 40 20 37 54

contact@paysdelaloire.ifrb.fr

Lieu(x) et Date(s) 2017

ANGERS 18 et 19 avril

Durée

2,00 jour(s), 14:00 heures

Coût de la formation

530,00€ HT Forfait/Personne

Public

Chef d'entreprise et collaborateurs souhaitant développer ou orienter leurs activités vers les marchés publics.

Effectif

10 participants

Formateur

Formateur Pierre BATTAS

Moyens pédagogiques et supports

Méthode pédagogique dite active, chaque participant construira sa propre méthodologie de préparation à la réponse d'un appel d'offre. Un support de formation sera remis à chaque participant à l'issue de la formation.

La réponse aux appels d'offres publics ne s'improvise pas. Connaître les différentes étapes d'un marché pour constituer son dossier de candidature mais aussi conduire son marché de la notification à l'achèvement des travaux, voilà tout l'enjeu de ces deux journées de formation

Objectifs de la formation

Acquérir les principes de base pour répondre aux appels d'offres

- Savoir « décrypter » et suivre un appel d'offre, du dossier de candidature à l'achèvement des travaux.
- Identifier les éléments constitutifs d'un dossier d'appel d'offre.
- Analyser les différentes pièces constituant la consultation.
- Préparer les documents contractuels et constituer son dossier de candidature.
- Suivre et contrôler les différentes étapes de son marché.

Programme

- Généralités et principes de la Commande publique
- Les différents intervenants au marché (personnes publiques, maître d'ouvrage, pouvoir adjudicataire.....)
- Les principales procédures : MAPA, A.Offre, Marché négocié...
- Groupement momentanés d'entreprises et sous-traitance
- La prise de connaissance de la consultation : BOAMP, JOUE, internet
- Présentation des différentes pièces d'un marché : AE, CCAP, CCTP
- La constitution administrative du dossier de candidature : DC1, DC2...
- Le CCAG Travaux (articles essentiels à connaître)
- Notions de dématérialisation
- La réponse concrète à un appel d'offre (mémoire technique)
- Gérer le contrat et éviter les réclamations (droit et obligations des parties)
- Le règlement financier
- Le traitement de la réclamation
- La réception de travaux
- Les garanties post contractuelles

IFRB Pays de la Loire

Zone Ar Mor, 4 Impasse Serge Reggiani - BP 60025
44801 Saint-Herblain Cedex
Tél. : 02 40 20 36 66 / Fax : 02 40 35 44 70 / contact@paysdelaloire.ifrb.fr



CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT - FORMATION

www.ifrbpaysdelaloire.fr